

Sept 1929
Le 23 Sept 1929
Léonard J. Cardinal



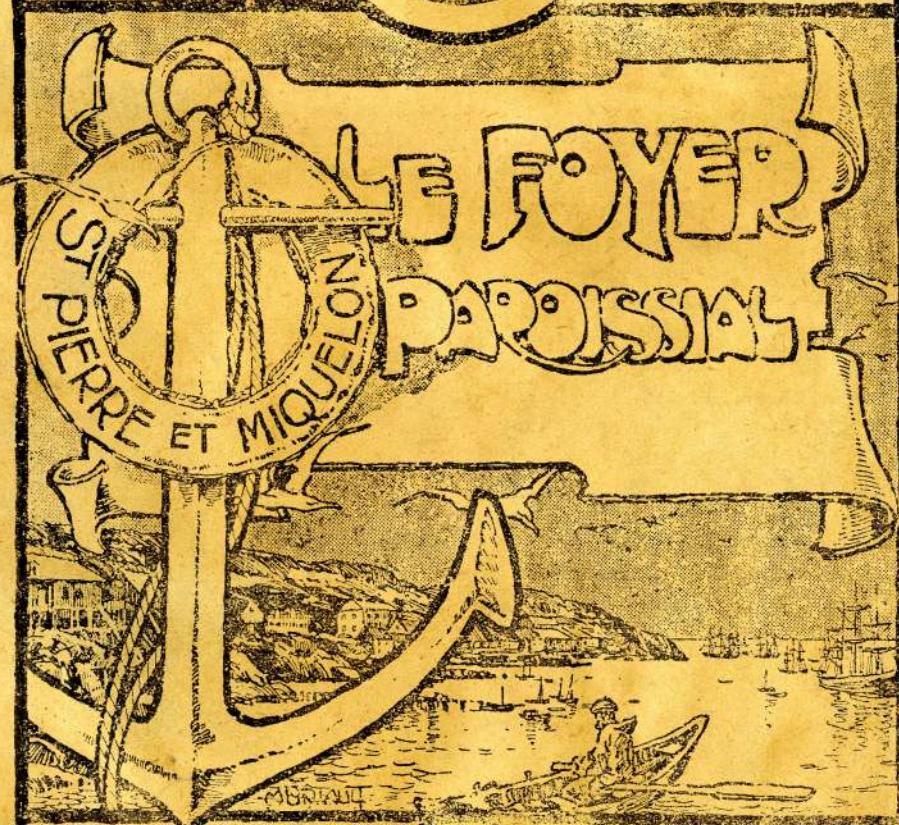
Bulletin Mensuel

6^e Année

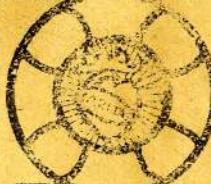
N^o 69

15 SEPTEMBRE

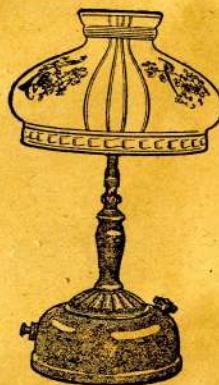
1929



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



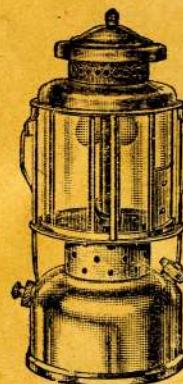
ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre



AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ ÉGALEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} V^{VE} A. PATUREL.

V^{VE} A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DÉTAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets

TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALOREURES — CHAISES — FAUTEUILS

VOITUR^E & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoléum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

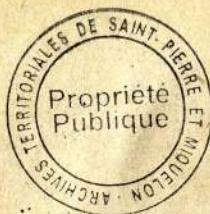
Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Calendrier du Mois d'Octobre 1929

N. B. — Pendant ce mois, chaque soir à 6 h., — sauf les dimanches et les jours où un Office est annoncé pour 8 h. — aura lieu l'exercice du Mois du St-Rosaire, avec chapelet, litanies de la Ste Vierge, prière à St Joseph et Salut.

N. B. — A partir de dimanche, 6 octobre, les vêpres auront lieu à 2 heures.

2 Mercredi. — Fête des Saints Anges Gardiens. — Le soir, à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, réunion en l'honneur de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus. Conférence et projections. — Une quête sera faite au profit de la chapelle de Langlade.

3 Jeudi. — STE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS. — Après chaque messe et après l'exercice du Mois du St Rosaire, les Fidèles seront admis à vénérer une relique de Ste Thérèse. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf. — Fête principale du Tiers-Ordre — A 7 h., messe, suivie de Absolution gén. pour les Tertiaires. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur ; exercice du Mois du Rosaire.

5 Samedi. — *Rétablissement de l'heure légale* : A 24 heures, les horloges et les pendules de la Colonie sont retardées de 60 minutes.

6 Dimanche. — 1^{er} du mois. — SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE. — Le Saint Sacrement sera exposé pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, qui ont lieu à 2 h., procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Lundi. — Fête du Saint Rosaire. — Les Membres de l'Association sont invités à la messe de 7 h. — Le soir, à 8 h., Office ; quête pour la Confrérie.

13 Dimanche. — 2^{me} du mois. — FÊTE DE LA SAINTE ENFANCE. — Après les vêpres, sermon, bénédiction des Enfants et quête au profit de l'Œuvre de la Ste. Enfance. — Exercice du Mois du Rosaire et procession dite « des Enfants ».

16 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

20 Dimanche. — 3^{me} du mois. — FÊTE DES MISSIONS, avec messe votive solennelle de la Propagation de la Foi. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Missionnaires vivant en pays païens et pour le Clergé indigène. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

26 Samedi. — A 7 h., messe des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

27 Dimanche. — 4^{me} du mois. — FÊTE DE LA ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons. — Offices solennels, — Eposition du T. S. Sacrement depuis la messe de 7 h. 1/2 jusqu'à l'issue des vêpres.

28 Lundi. — Fête des Saints Apôtres Simon et Jude. — Le soir, à 8 h. 1/4, au Foyer paroissial, Conférence sur l'Apostolat missionnaire. Projections. — Quête pour les Missions.

31 Jeudi. — Vigile de la Toussaint : *jeûne et abstinençe*. — Confessions, dans la matinée, pour les enfants ; dans l'après-midi, à partir de 3 h., pour les adultes.

A vendre Un Piano (marque « Gaveau ») en très bon état.

— Un autre Piano en état neuf.

S'adresser au Bureau du journal.



La Bonne Page

Deuxième Partie. — La Morale Catholique

5. — LES VERTUS CHRÉTIENNES. — LE VICÉ.



PRÈS les vertus théologales qui sont la **Foi**, l'**Espérance** et la **Charité** viennent les vertus **morales**. On les appelle ainsi parce qu'elles tendent directement à régler nos mœurs ou notre conduite, en conformité avec notre fin suprême.

Les principales sont au nombre de quatre : la **Prudence**, la **Justice**, la **Force** et la **Tempérance**.

La **Prudence** consiste à savoir discerner ce qui est bien et ce qui est mal, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter ; La **Justice**, à rendre à chacun ce qui lui est dû ; La **Force** d'âme, à faire son devoir avec courage et constance, quoi qu'il advienne ; La **Tempérance**, à n'user des choses qu'avec modération.

Nous avons dit que la transgression libre et volontaire d'une loi de Dieu constitue un **Péché**.

L'habitude du péché en telle ou telle matière est un **Vice**.

Les principaux Vices, appelés les **Sept Péchés capitaux**, sont l'**Orgueil**, l'**Avarice**, la **Luxure**, l'**Envie**, la **Gourmandise**, la **Colère** et la **Paresse**.

Ils sont appelés **CAPITAUX** (c'est-à-dire principaux), du mot *caput*, tête, parce qu'ils sont comme la tête ou la cause de tous les autres péchés. Coupons ces têtes, et la « Bête » périra...

Ces vices, quand il sont graves, éteignent la grâce en nous, font perdre le mérite des bonnes œuvres, ruinent souvent la fortune et la santé, ne laissent à l'âme aucun repos et font de l'homme un véritable esclave, qui n'a ni paix ni bonheur...

Examinons bien à quel défaut nous sommes surtout portés. — Est-ce à l'**Orgueil** ? Est-ce à la **Luxure** ou **Impureté** ? Est-ce à la **Paresse** ?...

Les principaux moyens de nous réformer sont de résister dès le commencement aux inclinations coupables, de vivre en la présence de Dieu, d'être actif et laborieux, d'éviter les mauvaises compagnies, d'être réservé dans le boire et le manger, de se confesser et de communier souvent, et, quoi qu'il arrive, de ne jamais abandonner la pratique fidèle de la Religion.

Soyons forts contre nous-mêmes !



Actes paroissiaux du 15 Août au 15 Septembre 1929

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 août : BOURGEOIS, Thérèse-Marie-Josèphe. Parrain : Joseph Bourgeois ; marraine : Mélanie Baslé. — JANIL, Thérèse-Yolande. Parrain : Eugène Lafargue ; marraine : Marie Disnard. — *Le 22 août* : STROUD, Georges-Patrice-François. Parrain : Georges Dugué ; marraine : Madeleine Lafargue. — *Le 25 août* : BRY, Edouard-Jacques. Parrain : Edouard Bry ; marraine : Odette Lafitte. — *Le 4 septembre* : CORMIER, Thérèse-Angèle-Marcelle. Parrain : Gilles Detcheverry ; marraine : Léone Cormier. — *Le 5 septembre* : FITZPATRICK, Madeleine-Yvonne-Rose. Parrain : Louis Fitzpatrick ; marraine : Madeleine Boissel. — *Le 8 septembre* : MAHÉ, Suzanne-Sarah-Catherine. Parrain : William Hayes ; marraine : Yvonne Welsh. — *Le 15 septembre* : CAMBRAY, Lina-Marie-Lucienne. Parrain : Gaston Vidal ; marraine : Etienne Larralde.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 12 septembre : VICTOR, Clotaire-François, et BONNIEUL, Elise-Pauline.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 août : DÉHAYES, Pierre, marin, 40 ans. — *Le 23 août* : COSTE, Emile, 76 ans. — *Le 6 septembre* : BRIAND, Jules, marin, 27 ans.



Le pèlerinage à Ste Thérèse de Langlade

Il a eu lieu le dimanche, 25 août. Les vapeurs « Celte » et « St-Pierre », avec, tous deux, au haut du grand mât, le pavillon de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, ont amené, de Saint-Pierre environ 250 pèlerins dans les parages de la chapelle. Au dernier moment, plusieurs ont hésité à s'embarquer, le temps ne paraissant pas assez sûr.

A l'arrivée à Langlade, on avait hâte de débarquer. L'opération a été un peu longue, les deux vapeurs étant obligés de se tenir au large ; mais grâce au dévouement de MM. Bonin, Jean Guillaume et Jean Revert qui, avec leurs doris à mât, sont venus prêter main forte aux marins du « Celte » et du « St-Pierre », tous les pèlerins étaient à terre vers 11 h.

Entre temps était arrivé le vapeur « Dangeac » avec un important contingent de Miquelonais. Il avait arboré le grand pavois, et au haut du grand mât flottait également le pavillon de Ste Thérèse.

La messe a eu lieu à 11 heures. L'autel était dressé dans le porche de la chapelle ; et les Fidèles, les uns assis sur des bancs, les autres debout



sur le terre-plein pouvaient facilement suivre les cérémonies liturgiques.

Après le chant d'un cantique, Mgr le Préfet Apostolique a commencé par bénir une statue du Sacré-Cœur et une autre de N.-D. de Lourdes, offertes pour la chapelle ; puis il a adressé une courte allocution à l'assistance. « Le pèlerinage d'aujourd'hui, a-t-il dit, a comporté quelques difficultés bravement acceptées par tous : Sainte Thérèse saura le reconnaître et bénir doublement la bonne volonté de ceux qui sont venus quand même. » Il a fait ressortir la belle leçon de christianisme donnée au monde par la chère Petite Sainte : Aimer Dieu et travailler pour lui...

Pendant la messe, la chorale des marins de Miquelon a chanté avec entrain le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*... avec accompagnement d'un petit harmonium qu'elle avait apporté.

Après la messe, les pèlerins se sont dispersés, qui sur la plage, qui sur le flanc de la colline ; et chacun a fait honneur aux provisions dont on s'était muni.

A 2 h., les Miquelonaïs ont chanté les vêpres ; et, à la bénédiction du Très Saint Sacrement qui a suivi, ce sont les E. de M. de Saint-Pierre, venues avec le pèlerinage, qui se sont fait entendre. La cérémonie s'est terminée par une touchante prière adressée par Monseigneur à la Petite Sainte en faveur des pèlerins et de leurs familles, et aussi en faveur de la France et des Missions.

Avant l'embarquement, c'a été un défilé ininterrompu dans la chapelle, avec prière devant l'autel de Ste Thérèse. On avait tant de choses à confier à la Chère Sainte !

Le rembarquement a commencé à 3 heures ; et il s'est fait dans de bonnes conditions, grâce aux mêmes dévoûments que le matin, auxquels était venu s'associer celui de M. Paul Ollivier. A 4 h., départ. Le « Saint-Pierre » s'étant mis en route le premier arriva sans encombre au port. Le « Celte » qui le suivait de près ne put, à cause de la brise qui s'était levée, accoster la cale « Maufroy » d'où il était parti le matin, et il dut rester en rade. On s'attendait à voir arriver un remorqueur pour chercher les passagers ; mais le mauvais temps empêchait toute manœuvre. Vers 8 h., quand le vent eut molli, plusieurs doris sont venus le long du bord ; et, malgré une averse, un bon nombre de passagers ont pu descendre à terre. A 11 h., le capitaine fit mettre à la mer le grand canot de sauvetage pour terminer le débarquement des passagers. Ceux-ci s'attendaient à passer la nuit à bord où, d'ailleurs, les Officiers de l'Etat-major avaient gracieusement mis leurs cabines à la disposition des enfants et des femmes.

Les derniers pèlerins, avec Monseigneur, ont été déposés à la cale du Gouvernement par le doris de M. Joseph Grignon que M. Cormier, capitaine du « Saint-Pierre », avait amené. Il était une heure du matin.



Echos du Mois

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1929)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 aout au 15 septembre, ont été de 32 vapeurs et 45 voiliers.

Un méfait du mazout. -- Le mardi, 20 aout, vers 9 h., une explosion de mazout a ébranlé la boulangerie Delépine, brisé plusieurs vitres et blessé le boulanger Pierre Hamon et son aide Marcel Philippe. L'accident, causé par une imprudence du jeune aide, n'a pas eu, heureusement, de suites graves ; et l'appareil à mazout ainsi que le four sont indemnes.

Au stade du football. -- Le vendredi, 23 aout, match entre l'équipage du navire de guerre portugais « Gil Eanes » et l'A. S. S. P.

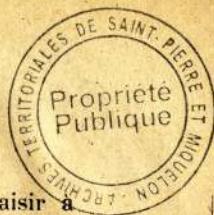
Annoncé pour 17 h., le match commence seulement à 18 h. 1/4. Le temps ne le favorise guère, car une pluie fine a détrempe le terrain : ce qui n'empêche d'ailleurs pas l'assistance d'un bon nombre de spectateurs.

La facture du jeu est plutôt décevante. Les marins portugais sont mal équipés pour la circonstance et, dans l'ensemble, montrent une science du jeu plutôt sommaire. Rien d'étonnant si, dès la première mi-temps, l'A.S.S.P. réussit 8 buts. Dans la seconde mi-temps, les Portugais, par échappées individuelles, marquent 3 fois, tandis que l'A.S.S.P. augmente 5 fois son score et remporte ainsi une facile victoire par 13 buts à 3.

Conférence. -- L'élite de la société St-Pierraise, avec M. Sautot, Gouverneur p. i. et M. Gloanec, Maire, avait tenu à répondre à l'invitation faite par Mgr Heitz, Préfet Apostolique, pour une réunion à la Salle municipale des fêtes, le jeudi soir, 29 aout.

La Rde Mère Catherine de Jésus-Christ, Assistante Générale de la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, décorée de l'Ordre de la Légion d'Honneur et de l'Ordre du Christ du Portugal, de passage dans notre ville, avait accepté de donner une conférence sur la vie apostolique des Religieuses de sa Congrégation dans les différentes parties du monde.

La salle était archicomble quand Monseigneur, en termes délicats, a présenté la Conférencière. Un vif mouvement de sympathique et flatteuse curiosité accueillit, quand elle monta sur l'avant-scène, cette Religieuse que l'aristocratie du Portugal avait connue jadis sous le nom de comtesse Augusta-Maria-Anne-Cecilia d'Ornellas de Vasconcellos, et qui, par sa mère descendait en authentique ligne directe du fameux navigateur portugais Vasco de Gama, surnommé le « découvreur » de l'Inde. Disons tout de suite que



Monseigneur a été bon prophète en assurant qu'on aurait grand plaisir à suivre la Révérende Mère sur les champs de bataille de la charité, disséminés à travers le monde, où se trouvent des Sœurs de Saint-Joseph.

La Conférencière commença par un discret hommage aux Autorités présentes ainsi qu'à la population de St-Pierre. Puis, avec une noble simplicité, promenant son regard calme et profond sur ses auditeurs elle les transporta, comme par des coups de baguette magique, à Chamblanc (Côte-d'Or) où naquit la Fondatrice de sa Congrégation, la Vénérable Anne-Marie Javouhey, « un grand homme », comme l'avait appelée le roi Louis-Philippe, puis jusqu'à la Guyane, au Sénégal, au Congo, enfin aux îles de l'Océanie. Que de stations rencontrées sur la route immense parcourue ! Que de scènes de dévouement, souvent agrémentées d'anecdotes savoureuses, avec une admirable diversité de tons, tantôt joyeux, tantôt angoissants, tantôt attendrissants, sublimes !

Il serait trop long de résumer, même succinctement, ce qu'est la vie des Religieuses missionnaires telle que la Conférencière l'a montrée d'une façon si captivante. M. le Gouverneur s'est fait l'interprète de l'assistance en remerciant la Révérende Mère pour sa conférence qui, à tous les points de vue (fond et forme) fut parfaite. Il a salué dans cette petite-fille de Vasco de Gama la nation chevaleresque du Portugal qui s'est mise si résolument du côté de la France aux jours de la Grande Guerre. En termes chaleureux, il a parlé des Sœurs missionnaires qu'il a vues à l'œuvre en Afrique, et dont la Révérende Mère est une si vivante personification. Enfin il a félicité la Religieuse, Amie dévouée de la France dont elle honore si dignement l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Ajoutons que la conférence a été suivie par une belle audition musicale, pendant laquelle plusieurs dames de la ville ont fait une quête fructueuse au profit d'une bonne œuvre à la désignation de l'éminente Conférencière.

Distinctions honorifiques. — Parmi les distinctions honorifiques récemment accordées par le Gouvernement, nous avons eu le plaisir de relever au Journal Officiel les noms de St-Pierrais qui suivent :

CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'ETOILE NOIRE : M. Victor Madé, de l'Imprimerie du Gouvernement.

CHEVALIER DE L'ORDRE DE L'ETOILE D'ANJOUAN : M. Eugène Lafargue, du Service local.

CHEVALIER DE L'ORDRE DU NICHAN-EL-ANOUAR : M. Charles Cormier, du Service local.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS-POMPIERS : M. Théophile Déminiac, adjudant.

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR : M. Léonce Dupont, président de la Chambre de Commerce.



OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE : M. Jean-Marie Olivier (Chevalier du 23 mars 1912).

Dramatique sauvetage. — Mercredi, 11 septembre, à la première heure, le trois-mâts « Grèbe », chargé de sel, a été jeté par un vent violent sur les rochers de St-Pierre, à l'endroit appelé la « Pointe Blanche ». La brume était intense ; et le malheureux bateau ne tarda pas à être défoncé. Le capitaine Le Rouzès et six hommes de l'équipage se refugièrent dans la mâture quand vers 7 h., un des matelots, Yves Paranthoën, se jeta à la mer pour essayer de gagner la terre à la nage. Il y arriva, extenué, après trois quarts d'heure d'efforts au milieu des brisants. « César », le chien du bord, l'avait suivi et était arrivé avant lui.

Le matelot put gagner la ferme de M. Victor Gautier, où il reçut les premiers soins et des vêtements. Pendant ce temps, un ouvrier de la ferme, Louis Largouët, courut en ville pour donner l'alarme. Le vapeur « Dangeac » se mit en route, mais ne put arriver jusqu'à l'épave. Le pilote, M. Pierre, Gervain, avec son matelot Dominique Saraçola réussit, après des efforts inouïs, à recueillir les naufragés dans son doris.

Les sauveteurs arrivèrent à la cale du Gouvernement vers 10 h., et furent chaleureusement félicités pendant que M. Sautot, Gouverneur p. i., embrassait le courageux pilote. Ajoutons qu'une proposition de récompense pour MM. Gervain, Saraçola et Paranthoën est transmise au Ministère des Travaux Publics et de la Marine Marchande.

Et le canot de sauvetage inauguré l'an dernier ?... Il n'a rendu encore aucun service. L'opinion des marins est que rien, dans nos parages, ne remplacera un bon doris...

Témoignage de satisfaction. — Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné à MM. Désiré Béchet, capitaine du « Dangeac », Tréché, mécanicien de ce même vapeur, Flahaut, capitaine au grand cabotage colonial, et Jos. Sérgnat, syndic des gens de mer, pour le sang-froid et l'énergie dont ils ont fait preuve à bord du « Dangeac » en se portant au secours du voilier « Grèbe » en perdition, et cela par une mer démontée où le susdit vapeur, mis lui-même en avarie et ayant la commande du gouvernail brisée, s'est trouvé dans une situation des plus dangereuses aux abords des rochers de la Pointe Blanche.

Dans la brume. — Elle a manqué d'être funeste au vapeur postal « Farnorth », attendu le 15 septembre au matin. On apprit vers 5 h. du soir par T. S. F. qu'il avait touché... Les pilotes du port, ainsi que le « Saint-Pierre » et le « Dangeac » se mirent à sa recherche ; mais en vain. Enfin la brume s'étant dissipée, il put se dégager de sa fâcheuse position près



des rochers de Lamaline (Terre'Neuve), et arriva en rade de St-Pierre vers minuit. La cale d'avant avait été envahie par l'eau ; et les passagers avaient dû se munir de ceintures de sauvetage. Le courrier postal fut débarqué sans encombre vers 8 h. du matin.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 18 août, par le « Farnorth » : MM. Dezeustre, Collin, E. Levavasseur, F. Olano, J. Olaïsola, A. Cormier, J. Gautier ; M. et Mme J. Casamayor ; Rde Mère Catherine de J.-C. et Mère Eugénie ; Mmes L. Hacala, Vve Olaïsola, F. Ithurrart ; Mlle G. Hacala. — Par le chalutier « Maroc » : M. Colombani.

PARTIS, le 21 août, par le « Farnorth » : MM. W. Turgeon, A. Lapaix, R. Bourgeois, J. Michel, Roulet, Puyol ; M. et Mme Guédès ; Mme Vve P. Puyol, Mmés R. Abraham, Guyomard et 4 enfants ; Mlles Sarazola, A. Detcheverriy.

ARRIVÉS, le 1^{er} septembre : MM. J. Bourgeois, Roseburne, M. Sasco, A. Jackman, Roulet ; M. et Mme Dallaire ; Mmes Ropers, A. Cormier, A. Dairou et enfant ; Mlles M. Lapaix, Hagen, Grézel.

PARTIS, le 4 septembre, par le « Celte » : MM. E. Béchet, J. Gautier, — Le 5 septembre, par le « Farnorth » : MM. E. Lacroix, M. Leroux, J. Amestoy, R. de la Villefromoy, Sasco, A. et J. Dairou ; M. et Mme Hoover ; Rde Mère Catherine de J.-C. ; Mmes Turgeon, Leroux, Hagen ; Mlles E. et R. Briand, J. Sarazola, M. de la Villefromoy, G. Claireaux.

ARRIVÉS, le 15 septembre : MM. R. de la Villefromoy, P. Letiec ; M. et Mme G. Lespagnol ; Mme R. Abraham.

A vendre :

- Une Propriété, à l'Île-aux-Chiens. — *S'adresser à M. Jézéquel-Rénier.*
- Un Moteur (Latrope 6 H. P.) — *S'adresser à M. Noël Malenfant.*
- Une Maison avec Terrain (800 m²), Route de l'Anse à Ravenel.
S'adresser à Mme Vve D. Daguerre.
- Une Auto en très bon état. — *S'adresser à M. Siosse.*
- Une Maison, rue La Fauvette, comprenant 8 appartements.
S'adresser à Mme Vve Servain.
- Une « Chevrolet touring car ». Etat neuf. — *S'adresser à MM. Leroux-Deschamps.*
- Une propriété sise rue Nielly.
S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



Le péché d'impudeur.

Notre génération passe par une terrible crise de conscience : on a désappris à appeler bien ce qui est bien et mal ce qui est mal. En face d'écartabsolument condamnables, la conscience ne réagit plus. Et le mal se commet, se multiplie à l'infini, au grand détriment des âmes.

Qu'on ne dise pas que nous exagérons. Il y a des faits écrasants par leur éloquence sur les suites du péché d'impudeur.

Un jeune homme de bonne famille se trouve convalescent, après la grave affection qui l'a retenu trois mois dans une clinique. Bientôt donc il pourra rentrer chez lui. Le médecin en chef, grand ami de la famille, a le droit et se sent le devoir de lui faire une leçon de morale. Comme médecin, il a une autorité incontestable et il en profite pour parler clairement au jeune homme : « Vous connaissez déjà, par expérience douloureuse, où conduisent les mondanités dangereuses : maintenant, tenez-vous sur vos gardes, prenez de fermes résolutions. »

Ecoutez la réponse foudroyante de vérité du pauvre adolescent : « Docteur, merci ! Vous n'avez que trop raison. Mais que ne pouvez-vous, vous médecin, monter aussi en chaire et dire aux dames et aux jeunes filles qui se targuent d'être honnêtes et qui le sont intérieurement, *de l'être beaucoup plus à l'extérieur !* Car moi-même, sans sortir du milieu bien digne de ma famille et du cercle de mes relations, je trouve déjà, à chaque pas, parmi celles qui sont, sans doute, les meilleures, le feu qui brûle les veines... et qui finit un jour par éclater dans la fougue de la passion. Merci, docteur : mais puisque vous êtes catholique, parlez aux prêtres : qu'ils ne s'en liennent pas aux bonnes intentions des personnes vertueuses, mais qu'ils flétrissent et condamnent *leurs inconvenances extérieures*, inconscientes, je veux bien le croire, mais dangereuses pour leur entourage. Elles iront peut-être au paradis : mais, sans y penser, elles nous lancent parfois dans l'abîme. »

Il ne peut donc être question de « pudibondies de gens timides ». Le péché d'impudeur existe. Et il est terriblement effrayant dans ses conséquences morales, tant pour l'individu que pour la société.

J. D.
(*La Croix*)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

A. OZON
Représentant des Machines à écrire
« UNDERWOOD »



Au sujet de Puériculture.

Dans le courant des dix dernières années, on a compté, dans notre Colonie, 120 décès d'enfants de moins d'un an, et 51 cas de mortalité.

Ces chiffres sont trop élevés ; et nous pensons qu'ils sont de nature à susciter quelques dévouements féminins, tout à la fois humanitaires et chrétiens, en vue de favoriser le succès d'une œuvre projetée, si intéressante, de puériculture.

Il y aurait là de quoi donner un aliment à l'activité de quelques femmes ou jeunes filles de 21 à 30 ans. Elles pourraient se préparer à une belle tâche en se faisant inscrire au cours d'élèves sages-femmes que l'Administration se propose de faire fonctionner à partir du 1^{er} janvier prochain.

C'est à voir ! — comme dirait l'autre.

En tous cas, il importe de ne pas laisser sans successeurs les vaillantes femmes qui, à St-Pierre et à Miquelon, sont secourables aux mamans et aux bébés depuis déjà si longtemps.



Le Chapelet des Enfants.

Chers Petits Amis ! Vous le savez : La Sainte Vierge vous aime !

Ce n'est pas à des grandes personnes, mais à des Enfants comme vous qu'Elle est apparue à Lourdes, à la Salette à Pontmain.

Et plus encore, Jésus vous aime !

Il vous a cités en exemple aux Apôtres et au monde entier.

Il vous a pris dans ses bras et embrassés.

Vous pouvez tout obtenir du Cœur de Jésus et de celui de sa Mère.

Or la France souffre. Mieux que beaucoup d'autres, vous pouvez aider à sauver la France.

Voulez-vous donc joindre vos petites mains et, si possible, tout près du Jésus du Tabernacle, groupés avec d'autres enfants, réciter chaque jour une dizaine de chapelet pour votre Famille, pour Saint-Pierre et Miquelon et pour la France ?

Voulez-vous tous les soirs, avec vos père, mère, frères et sœurs, réciter une dizaine de chapelet à la même intention ?

Et si personne n'a voulu se joindre à vous et que vous n'ayez pu aller jusqu'à l'église, voulez-vous tout seuls, avant de vous endormir, dire une dizaine de chapelet pour votre Famille, pour St-Pierre et Miquelon et pour la France ?



Le Bon Dieu a choisi le petit David et sa fronde pour faire ce que ne pouvait pas l'armée entière des Hébreux.

Dieu vous choisit aujourd'hui, chers Enfants de France, pour aider au salut de votre Patrie, et Il vous donne comme arme le Chapelet.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1929)

SEPULTURE. -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 2 septembre* : Vve Léonie LAMUSSE, 83 ans.

L'Assomption. — La fête de l'Assomption de la Ste Vierge s'est déroulée avec le cérémonial et la piété habituelles. Dans l'église coquettement ornée avec tout le soin que savent y apporter nos dévouées sacristines, l'assistance était nombreuse à tous les offices, car les hommes s'étaient abstenus de sortir en pêche, malgré l'invitation de la mer qui paraissait calme. A la procession de l'après-midi, la statue de Marie, portée et escortée par la blanche théorie des chanteuses qui lui ont adressé leurs plus beaux cantiques, a encore une fois parcouru pour les bénir les rues de la paroisse. Puissent les paroissiens, par leurs dispositions intérieures, permettre à ces bénédictions de la Mère de Dieu de germer dans les âmes en semences de vertu et de sainteté.

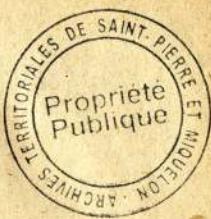
Travaux en cours. — M. Mac Donald, directeur de la Compagnie Canadienne « Mac Millan », a entrepris la réparation de la cale de la commune. Les travaux se poursuivent activement.

La pêche. — La morue et l'encornet continuent à être rares et capricieux. La campagne s'annonce mauvaise et l'avenir n'est pas, suivant l'expression, « couleur de rose » pour plus d'une famille. Il est à souhaiter que le prix d'estimation de la morue soit suffisant pour permettre à tout le monde de se tirer d'affaire.

QUEEN HOTEL

— HALIFAX — (Nouvelle Écosse) —
— HOTEL CONFORTABLE — PRIX TRÈS MODÉRÉS —
Gérant : A. G. SAMSON.

C'est le seul hôtel d'Halifax géré par un Français et où la plupart des employés parlent le français.



Un peu de notre Histoire (64).

Voici la fin du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée qui eu lieu à l'église de Saint-Pierre, sous la présidence du citoyen René Leforestier, doyen d'âge, le 9 mai 1793. On peut voir que les mesures provoquées par le comité de Défense et Subsistance, dès le début de la guerre avec les Anglais, n'étaient pas toujours de nature à satisfaire l'ensemble des citoyens.

Comme toujours, nous respectons l'orthographe de l'époque.

Sur la proposition du Comité, l'Assemblée a arrêté :

1^o Que les Citoyens qui désiroient passer en France, par la voie de Boston, qui étoit sans contredit la plus certaine, eussent à se présenter au Bureau des Classes dans l'espace de trois jours, pour y être inscrits à cet effet ;

2^o que les Citoyens qui consentoient d'expédier leurs Batimens, pour porter des passagers à Boston, iroient sur le champ trouver le Commissaire pour procéder au marché de l'affrètement ;

3^o Et enfin, que vu le peu de Lard existant dans les magasins de la République, il seroit distribué à chaque individu du Lard pendant trois jours et du Beurre pendant trois autres, laissant au surplus au Comité le soin de régier la quantité et la manière de procéder à cette Distribution et de nommer même deux Commissaires pour être présents à la ditte Distribution et veiller à ce qu'il n'y survint aucun trouble.

Les Citoyens Julien Oury, Grégoire Montaury et Jean Hulin ayant représenté que leurs occupations ne leur permettoient pas d'être assidus aux séances du Comité, dont ils étoient tous les trois membres, l'Assemblée a nommé aussitôt pour les remplacer les Citoyens Cunin, Jacques Lampérière et René Mélany.

Le Citoyen J. Vignaud, dit « l'Ecrivain » ayant réclamé la Goëlette « La Fédération » arrêtée dans le Port, par l'embargo mis sur les Batimens, il a été arrêté :

qu'elle resterait dans le dit Port, mais qu'il lui seroit permis de prendre deux et trois chaloupes pour aller à Miquelon chercher sa famille et ses effets.

Le Citoyen Martin a demandé ensuite qu'il fut répondu à la Pièce présentée par lui le 8 de ce mois au Comité de Défense & Subsistance, qui l'a renvoyé à se pourvoir devant la Commune,

La majorité a répondu qu'il n'y avoit lieu à Délibérer.



Le dit Martin ayant enfin demandé qu'il lui fut permis d'embarquer dans son Brick « les deux frères » la morue composant la plus grande partie de sa cargaison, s'obligeant de faire débarquer, au surplus, la quantité qui pourrait nuire au nombre des Passagers qui seroient mis dans son dit Brick,

La Majorité de l'Assemblée s'y est constamment opposée.

Et l'heure étant avancée, le Président a levé la séance.

St-Pierre, jour et an susdits.

(9 mai 1793, l'An 2 de la République)

René Leforestier,

président.

Gachot,

secrétaire.

Chronique de Miquelon

(DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE 1929)

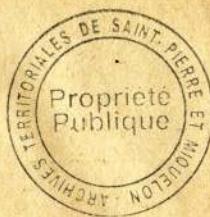
BAPTÈMES. Sont devenus enfants de Dieu et de l'église, par le Sacrement de Baptême, le 18 août : Charles-Marie-Joseph TESNIÈRE. Parrain : Joseph Vigneau ; marraine : Angéline Tesnière. — Le 10 septembre : Colette-Marie-Elise VIGNEAU. Parrain : Amédée Rio ; marraine : Elise Orsini.

• •

Achèvement de la cale. — Les travaux commencés aux premiers jours de juillet ont été terminés le 22 août. Le lendemain, le vapeur « Saint-Pierre » est venu prendre les ouvriers pour les ramener au chef-lieu. Les Miquelonais gardent un bon souvenir de ces hôtes de passage, surtout des conducteurs des travaux, MM. Mac Donald, D.-J. Gillis, Poirier, pour leurs procédés pleins de bienveillance envers tous ceux qui les approchaient.

La Rde Mère Catherine de Jésus-Christ. — Les Miquelonais ont eu la satisfaction de recevoir la visite de cette éminente Religieuse, Assistante Générale de la Congrégation de St-Joseph de Cluny. Arrivée en compagnie de la Rde Mère Eugénie, le dimanche 25 août, avec les pèlerins qui étaient allés à Langlade, elle est rentrée à St-Pierre le mardi suivant par le courrier.

Pèlerinage de Langlade. — C'a été, cette fois, un pèlerinage de pénitence. Au départ, on a chanté des cantiques ; mais le mouvement des vagues a



provoqué chez un grand nombre des accès de mal de mer. Il est vrai que, au débarquement, les ennuis inhérents à une traversée dans nos parages ont été vite oubliés ; et tous les pèlerins ont été contents d'assister à la messe et aux autres cérémonies religieuses de la journée, et cela par un temps sans pluie et relativement beau.

Le retour a été assombri par la vision tragique d'un homme à la mer, enlevé par une vague, pendant que, imprudemment, il s'était aventuré sur l'avant du bateau pour rectifier la position d'une voile ; malgré les efforts tentés, le malheureux matelot, un homme de France, n'a pu être retrouvé.

Sa disparition a laissé chez les pèlerins une impression douloureuse. Le lundi, 2 septembre, un service funèbre a été célébré à Miquelon pour le repos de son âme ; et une quête qui a produit 260 fr. a été destinée à faire célébrer des messes pour le malheureux naufragé.

Concours de tir. — Le dimanche, 1^{er} septembre, a eu lieu un concours de tir au fusil de guerre, organisé par la Municipalité. Ont remporté des prix : MM. Ernest Orsini, Louis Petitpas, Alfred Gaspard. Le prix d'honneur a été adjugé à M. Léon Orsini.

Les Saint-Pierrais à Miquelon. — La cale nouvellement construite a déjà valu à Miquelon de nombreux excursionnistes. Une visite exceptionnelle a eu lieu le dimanche 8 septembre avant l'heure de la grand'messe, quand les vapeurs « Saint-Pierre » et « Dangeac » ont amené une centaine de passagers. La plupart de ceux-ci y ont assisté ; quelques-uns avaient sans doute été fatigués par la traversée, ou bien avaient pu « avoir la messe » avant le départ de St-Pierre. Après le déjeuner, soit en plein air, soit chez des parents ou amis, l'équipe du football de St-Pierre a donné un match sur la grande place, au carrefour de la route du phare et du chemin de l'Anse. Après le football, ç'a été une partie de tennis ; mais il faisait chaud, ce qui diminuait l'ardeur des adversaires. Pendant ce temps, un autre match, une sensationnelle partie de cartes, était disputé sur le gazon, entre trois rudes champions, MM. Gogny, Grimaux et Jos. Detcheverry. Malgré les combinaisons savantes dont il fit preuve, la victoire finale, après deux parties engagées, bouda M. Gogny ; mais ce fut pour celui-ci une défaite glorieuse, ainsi que l'ont prouvé les marques d'admiration provoquées par sa maîtrise au jeu.

A 4 h., un « vin d'honneur » réunissait dans la grande salle de la Mairie les jeunes sportifs St-Pierrais avec les notabilités Miquelonaises. Une heure après, les deux vapeurs reprenaient le large, emportant les joyeux promeneurs que la population avait accompagnés jusqu'à la cale.



Jacques VIELA
29, COURS D'ALSACE - LORRAINE, 29
BORDEAUX

Commission — Représentation — Transit
— Approvisionnements Généraux de Magasins et Navires —
Vins français et étrangers
Eaux-de-Vie, Rhums, Liqueurs, Alcool, etc.

R. C. BORDEAUX 35.283 A

Téléphone 45-75

Adr. télég. : JACVIELA-BORDEAUX

The Brock Warner Co

Montréal

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

Metro Electric Co. — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes
10 mètres à 2500 mètres

« A l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F. Olano C°, Agent à Saint-Pierre et Miquelon.

AVIS — Le soussigné a l'honneur d'informer MM. les Commerçants et Entrepreneurs de la Colonie que dorénavant aucune fourniture ne doit être délivrée, ni aucun travail exécuté pour le compte de la Maison A. S. Mac Millan sans être accompagnés d'un bon de commande. Le paiement des factures non accompagnées de cette pièce justificative sera rigoureusement refusé.

St-Pierre, le 31 Août 1929

H. E. Mac Donald, *Supt.*

VÊTEMENTS TIP TOP

IL FAUT A CHACUN QUATRE COMPLETS !

S'habiller chez **TIP TOP**,
C'est réduire de moitié ses dépenses

Chez **Tip Top**, vous avez
quatre complets, tels que doit les
avoir tout homme bien mis.

Que vous faut-il ?

Un costume de tous les jours ?

Un costume de sport ?

Un costume d'habillé en
serge bleue ?

Un smoking ou un habit ?

Vous le trouverez chez **Tip Top**
fait sur mesures, — prix unique.

Après cela rien d'étonnant que
Tip Top soit à présent la plus
grande Maison de Confection à
prix unique.

PRIX UNIQUE : 24 dollars.



RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez Etienne DAGUERRE

Saint-Pierre & Miquelon



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L. A.

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.
*Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.*

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

& Sècherie de Fécamp
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstitutants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.

Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Foulards - Parfums.



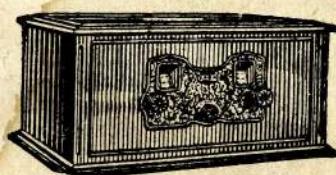
FADA Radio



A. MAUFROY

REPRÉSENTANT

AUX ILES ST-PIERRE & MIQUELON



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉMOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.

Ch. Houllegatte

Représentant
113, Route de Coutances
Granville (Manche)

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine CoCollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCEAgence de St-Pierre
Commissions — Consignations-Denrées
Vins et Spiritueux**ALBERT BRIAND**Rue de la Poudrière.
Épicerie - Mercerie - Quincaillerie.**C. P. Chartier et Cie,**Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.**Farines**Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez H.-A. PATURELReprésentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal**P. Le Tiec**Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail**Julien MORAZÉ**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, ReimsVins fins : Roseheen et C^e, BordeauxArmement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial ».

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
 le meilleur
 le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
 le plus économique
 des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
 des Messageries Hachette
 Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
 Journaux de Modes Français et Etrangers
 Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
 Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai dé la Roncière



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 744 Millions de dollars.

Capital versé : 24.823.400 de dollars.

Fonds de réserve : 24.823.400 de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance